

tenue sous la présidence de Monsieur CHARVIN, assisté(e)
de Monsieur LAURANSON et Monsieur GOURSAUD, Conseillers
En présence de Monsieur RAGUIN, Rapporteur public
Madame EDWIGE, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2601668	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu LAURANSON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour vie privée et familiale assorti d'une OQTF avec délai pour une ressortissant Gabonaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître SERGENT Chloé (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	
02)	DOSSIER N° 2601673	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu LAURANSON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant OQTF sans délai assortie d'une IRTF de deux ans et d'une assignation à résidence pour une période d'un an renouvelable dans le département des P.O pour un ressortissant Algérien.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître SERGENT Chloé (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2601689	RAPPORTEUR: Monsieur François GOURSAUD
-----	--------------------	--

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus de séjour et OQTF à une ressortissante Algérienne

Nom des parties

Demandeur Madame X

Défendeur PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Représentants des parties

HENNANI NORDDIN (Cour)

Arrêté le 23/09/2026

Le vice-président : J. Charvin